

**PROJET PÉDAGOGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
de la Ville de Barentin**



CRECHES
Barentinoises
LES LUTINS LES SYLPHIDES LES ELFES



PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique sert de référence dans le fonctionnement global des trois structures barentinoises. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il est à destination des familles, des professionnel(le)s et des différents partenaires afin de partager des informations garantissant le respect de chacun.

La valeur essentielle cultivée dans les trois EAJE barentinois est la bienveillance envers l'enfant, sa famille et le personnel. Chaque professionnel(le) veille à ce que chaque parent soit suffisamment en confiance pour exprimer leurs éventuelles inquiétudes, leurs interrogations, leurs choix.

I. L'accueil de l'enfant et de sa famille

1) Les premiers contacts

Dans un premier temps, les parents prennent contact avec la crèche pour effectuer une demande d'inscription. Il leur est proposé un premier rendez-vous au cours duquel le fonctionnement, les horaires et les spécificités de chaque établissement leur sont présentés. Puis, l'équipe de direction se rencontre lors d'une commission d'orientation au cours de laquelle les places sont attribuées en fonction des critères définis (quartier d'habitation, date d'inscription, ...). En cas d'avis favorable, la direction informe les parents des démarches administratives pour l'accueil de leur enfant dans l'une des trois structures. Des contacts sont gardés jusqu'à l'admission de l'enfant qui leur sera confirmée dès que possible. Dans un second temps, un planning d'adaptation est organisé en fonction des besoins des familles et de dispositions ainsi qu'une visite médicale pour les enfants accueillis en crèche.

2) L'adaptation : un accompagnement à la séparation

L'adaptation permet au personnel de faire connaissance avec la nouvelle famille. Elle permet d'une part de découvrir l'espace aussi bien pour l'enfant que pour sa famille. D'autre part, l'enfant et ses parents rencontrent les professionnel(le)s qui l'accompagneront durant les temps d'accueil afin d'établir une relation de confiance. L'enfant va également découvrir la vie en groupe dans ce lieu et fera connaissance avec les autres enfants.

Pendant cette période, la famille sera prise en charge par une personne qui sera référente, puis, au fil de l'accueil, après l'entrée de l'enfant, chaque membre du personnel interviendra à tour de rôle.

L'adaptation est établie sur une période de cinq jours, elle est continue et progressive. Il est important que ce soient les parents de l'enfant qui y participent (période adaptable si besoin). Les équipes proposent le déroulement suivant pour cette semaine de découverte :

- Le premier jour, l'enfant est accueilli avec ses parents de 9h45 à 10h45 par la professionnelle référente qui accompagne individuellement l'enfant et sa famille dans une relation privilégiée pendant cette période d'adaptation. A nouveau, une visite de la structure est proposée afin que l'enfant et ses parents se familiarisent avec ce nouvel environnement. Un fort accent est mis sur le recueil des habitudes de vie. La référente présente le fonctionnement de la structure et tout ce qui est propre à l'individualité de l'enfant : son lit, son casier, sa cuvette où sont rangées ses affaires, le panier contenant les sacs à doudou et/ou tétine...
- Le deuxième jour, l'enfant est à nouveau accueilli une heure. Un temps d'échange a lieu et une première séparation d'une demi-heure pourra être proposée.
- Le troisième jour, l'enfant reste seul de 10h à 12h, un premier biberon/ repas est donné par la professionnelle accueillante.
- Le quatrième jour, l'enfant est présent de 10h à 14h, il partage le repas avec les autres enfants et fait la sieste dans la structure.
- Le cinquième jour, les bébés sont accueillis sur le même horaire que la veille (10h/14h) et les plus grands participent en plus au goûter (10h/16h30).

Cette semaine d'adaptation est ajustable en fonction des besoins de l'enfant et de ses parents. Durant cette semaine, la personne référente retransmet toutes les informations fournies par les parents à l'ensemble de l'équipe.

Enfin, pour favoriser la séparation, l'objet transitionnel dit « doudou » rassure l'enfant, il permet de l'accompagner et de faire le lien maison-crèche tout en douceur. Il est souvent demandé, notamment pour les bébés, d'apporter un foulard, un tee-shirt, ..., avec l'odeur du parent.

3) Les transmissions : Le lien entre la famille et les professionnel(le)s

Les transmissions se font à l'accueil et au départ de l'enfant dans la salle de vie. En effet, les parents sont invités à y entrer pour prendre le temps d'accompagner leur enfant durant ce moment de séparation. Ainsi, ils peuvent être totalement disponibles. Les informations sont alors recueillies dans un cahier, véritable outil de travail et de suivi pour le(s) professionnel(le)s. Les transmissions nécessitent de développer une posture d'écoute, de bienveillance et de non-jugement envers les familles accueillies. De même, il est important de garder la juste distance professionnelle afin d'éviter tout débordement. La présence de la fratrie est possible sous la responsabilité des parents.

4) L'accueil de l'enfant : séparation et retrouvailles

Le matin, ce sont les parents qui transmettent les informations à l'équipe concernant le sommeil, l'alimentation, l'état général de l'enfant et tout changement qui aurait des conséquences sur son quotidien. En effet, ces informations sont primordiales à la fois pour le bien-être de l'enfant et pour le professionnel afin qu'il ne se retrouve pas en difficulté. L'enfant peut entrer avec son doudou et/ou sa tétine en salle de jeux pour faciliter la séparation puis progressivement l'objet transitionnel pourra être rangé dans sa cuvette personnelle. Et s'il en a besoin au long de la journée, l'enfant pourra le demander. Il sera accompagné progressivement à le ranger dans un sac prévu à cet effet. L'accueil se fait de façon individuelle tout en respectant les besoins de chaque enfant (accueil dans les bras ou non, temps d'observation avant d'aller jouer, ...). Pour faciliter la séparation, celle-ci doit être verbalisée. En général, plus le parent reste longtemps, moins l'enfant comprend son départ et l'accepte.

Si l'enfant est malade et qu'il a un traitement et/ou eu une dose d'antipyrétique, il est primordial que l'équipe en soit informée afin d'éviter un éventuel surdosage médicamenteux. Il est indispensable de donner l'ordonnance et le médicament avec le matériel adapté ; faute de quoi le traitement ne sera pas administré. Un protocole médical impliquant le médecin attaché à la crèche a été rédigé pour permettre la continuité des traitements.

De même, il est nécessaire de signaler tout changement d'horaires et de personne amenée à venir chercher l'enfant.

Enfin, les jouets venus de l'extérieur restent dans le casier de l'enfant pour des raisons de sécurité et pour éviter les conflits entre enfants.

Le soir, les familles sont plus disponibles pour échanger. Les professionnel(le)s vont transmettre la journée de l'enfant à l'aide d'observations et d'anecdotes. Ils/elles s'adaptent en fonction des attentes spécifiques de chaque famille. Les parents pourront aborder avec l'équipe des sujets plus spécifique comme la diversification, l'acquisition de la propreté, des changements dans la famille (déménagement, arrivée d'un bébé, ...). Il est important, lors de ces temps, de respecter une distance afin de préserver l'espace de confidentialité des échanges entre parents et professionnel(le)s. Il est également nécessaire d'adapter la durée des transmissions pour respecter le temps d'attente de chacun. Les professionnel(le)s peuvent être amenées à accompagner l'enfant dans ses émotions pour favoriser les retrouvailles.

II. Les rythmes de la journée

L'équipe éducative est présente à côté des enfants pour les accompagner dans leurs découvertes et dans leur développement individuel. Le rythme de la journée s'accompagne de repères spatio-temporels ; ainsi les enfants ont l'assurance de retrouver des repères fixes et quotidiens qui sont structurants pour eux.

Une priorité est systématiquement donnée au respect du rythme de vie des nourrissons tant au niveau éveil, sommeil et repas.

1) Les repas

Les repas sont des moments de plaisir, de convivialité, d'échanges et de découvertes. Ils sont aussi des temps de socialisation, durant lesquels les règles de vie et de respect de l'autre sont posés. Ce sont des périodes clés de la journée qui s'articulent autour de l'encas, du déjeuner et du goûter. Ces temps forts permettent à l'enfant d'avoir des repères dans la journée. Des rituels sont mis en place : des moments calmes avant chaque repas (chansons ou histoires) et un lavage des mains (au lavabo ou avec un gant).

Les menus sont établis en amont en fonction des saisons, des produits frais sont livrés chaque semaine. Les professionnels de santé veillent à ce que l'équilibre alimentaire soit respecté.

Les repas sont préparés sur place par un agent de la structure. Ils ont lieu en salle à manger, les enfants sont invités à choisir leur place à table. Différentes tailles de chaises sont proposées et sont adaptées à chacun.

L'encas

Chaque matin un encas est proposé aux enfants accueillis aux alentours de 9h. Il permet de se regrouper et à ceux qui arrivent tôt de prendre une collation en attendant le repas du midi. Cet encas est composé de fruit ou de pain avec un verre d'eau ou un jus de fruits maison.

Le déjeuner

Le rythme du bébé est respecté dès son entrée en crèche et évolue progressivement. Il s'agit d'un moment privilégié favorisant la relation individuelle. Les biberons sont toujours donnés aux nourrissons dans les bras des professionnels. Pour les enfants allaités, il y a possibilité d'apporter du lait maternel. Dans ce cas, un protocole est mis en place afin de respecter la chaîne du froid. Lorsque l'enfant grandit la diversification commence à la maison, les échanges avec la famille permettent sa continuité à la crèche. Petit à petit nous suivons l'évolution de l'enfant à travers les textures tout en respectant le régime alimentaire de chacun. L'enfant est invité à goûter à tout sans être forcé.

En fonction du besoin de l'enfant, le professionnel peut l'accompagner avec une seconde cuillère pour favoriser son autonomie. Rapidement il est proposé au jeune enfant de boire au verre. Cela constitue une étape importante du développement de l'enfant.

Pour les plus grands, des assiettes à compartiments et des fourchettes sont proposées pour favoriser leur autonomie, leur libre choix et ainsi manger les aliments dans l'ordre qui lui convient. La présentation de l'assiette à compartiments permet à l'enfant de développer ses sens et les échanges à travers la reconnaissance de chaque aliment proposé.

Le goûter

Le goûter se compose toujours d'un produit laitier (yaourt ou lait), de fruits ou de compote, et d'un produit céréalier. La découverte de différents fruits est importante durant ce repas.

Des goûters festifs sont proposés en fonction des différents temps forts de l'année (goûter de Noël, galette, chandeleur, carnaval...). Les familles peuvent participer à ces goûters en apportant des gâteaux, jus, fruits, etc...

Les anniversaires des enfants peuvent être fêtés à la crèche. Les parents sont invités s'ils le souhaitent à apporter le goûter d'anniversaire. Seul des produits ayant une traçabilité sont acceptés.

L'équipe accompagne les enfants durant ces temps de repas. Chaque table d'enfants est accompagnée de la présence d'un adulte ce qui permet aux enfants de déjeuner au calme. Un autre professionnel est amené à servir les repas.

2) Le sommeil

Dormir est un besoin vital, il est d'autant plus essentiel pour le jeune enfant car il est réparateur. Au sein des crèches, différents dortoirs sont aménagés en fonction de l'âge des enfants et de leur rythme, de même les lits sont adaptés (lits à barreaux et couchettes). Chaque enfant a son lit et dort au même endroit ce qui est rassurant pour lui. Pour leur confort les plus petits sont couchés avec une turbulette et les plus grands avec un drap et une couverture. Il est possible que certains enfants dorment en pyjama si la turbulette n'est pas adaptée.

Au sein des crèches nous suivons le rythme de chaque enfant. Les plus petits sont couchés dès lors qu'ils montrent un signe de fatigue. Chaque nourrisson a un rythme différent que nous accompagnons et que nous respectons pour être au plus près des besoins individuels.

Un temps de repos ou un temps calme peut être proposé aux enfants, quel que soit leur âge, pour ceux qui en ont besoin le matin ou après le goûter et en fonction des horaires de départ le soir.

Avant la sieste, les plus grands se déshabillent accompagnés par un adulte. Ce rituel permet à l'enfant d'apprendre à faire seul. Ensuite, les professionnelles les accompagnent au dortoir et un adulte est toujours présent lors de l'endormissement. Sa présence rassure l'enfant et permet d'assurer leur sécurité. Ainsi, le sommeil de chacun est préservé et cela permet des réveils échelonnés au rythme des besoins individuels.

L'objet transitionnel, souvent appelé « doudou » est nécessaire pour rassurer l'enfant en collectivité. Il est mis à disposition pour l'accompagner dans le sommeil et pour apaiser les moments de chagrin ou de fatigue qui peuvent avoir lieu. L'intérêt du doudou est de faire du lien entre la maison et la crèche.

Pour favoriser l'endormissement, un temps calme est proposé avant la sieste. Ponctuellement dans la journée, il peut être proposé, et afin de faire baisser d'éventuels débordement d'énergie, un temps calme avec musique douce, doudous et tétines est mis en place.

III. L'accompagnement de l'enfant dans les soins

La continuité des soins représente l'ensemble des attentions que les professionnel(le)s portent aux enfants sur le plan physique et psychique. L'équipe s'attache à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. Les professionnel(le)s s'adressent à lui dans un langage non infantilisant. Ils/elles accompagnent l'enfant et l'encouragent au cours de ses différentes expériences.

Concernant l'accompagnement des bébés, une attention particulière est portée par l'équipe. En effet, les professionnel(le)s veillent à ce qu'une seule personne puisse apporter les soins durant la journée et les transmette aux parents.

Le change

Le temps de change est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant où son intimité est préservée. Il est nécessaire de verbaliser chaque geste afin de rassurer et de respecter l'enfant. Les professionnel(le)s sont à son écoute et veillent à ce qu'il soit acteur en le faisant participer. Les salles de bain sont aménagées et adaptées pour favoriser l'autonomie des enfants et l'ergonomie des agents (change debout, escaliers).

L'acquisition de la propreté

Il s'agit d'une étape fondamentale dans le développement de l'enfant qui nécessite la disponibilité de l'adulte et qui s'adapte au rythme de l'enfant. C'est lui qui est à l'initiative de cette démarche. Pour maîtriser cette acquisition, l'enfant a besoin de développer des capacités motrices (savoir monter les escaliers seuls), physiologiques (contrôle des sphincters et de la vessie), intellectuelles (prise de conscience) et d'en avoir envie. Cette période est gérée en collaboration avec les parents.

Le lavage de nez

Le lavage de nez sera effectué à la demande des parents uniquement si l'enfant en a besoin ; les professionnel(le)s ayant assez de recul pour juger la nécessité du DRP (désobstruction rhino-pharyngée). Les agents peuvent accompagner les parents sur ce geste technique. Le mouchage reste la meilleure façon de désobturer le nez de l'enfant. Il est indispensable de l'inciter dans cette démarche.

Prise de température

En cas d'épidémie, une prise de température est prise au thermo-scan à l'arrivée de l'enfant. Le reste du temps, lorsqu'un enfant semble présenter de la fièvre, sa température est contrôlée par voie rectale afin d'avoir une précision plus grande (toutefois ce mode de contrôle est intrusif et doit être effectué de façon pondérée).

IV. Le jeu

Le jeu fait partie intégrante de la vie de l'enfant car c'est en jouant que l'enfant construit son identité et gagne en autonomie. Il est l'activité principale de l'enfant parce qu'il est source de plaisir et de découvertes. Il mobilise l'enfant dans toute son intégralité.

1) L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est pensé en équipe en fonction de l'âge et des besoins des enfants. En effet, pour qu'ils s'épanouissent il est nécessaire qu'ils se sentent en confiance et en sécurité. L'aménagement est modulable tout au long de l'année car il évolue en fonction du développement des enfants.

Un parc est aménagé pour les bébés afin d'assurer leur sécurité dans la salle de jeux. Cette salle de vie est composée également d'un espace dédié à la motricité (piscine à balles, modules de motricité, motos, pousseurs...) et d'un espace pour le jeu libre (voir ci-dessous). Au sein des structures, un espace de jeu symbolique est présent (dinettes, poupées, bricolage...) et un espace est dédié à la détente ou peuvent être mis à disposition des livres et/ou des jeux sensoriels.

La place du professionnel a son importance dans le jeu de l'enfant. C'est par sa posture et son regard bienveillant que l'enfant se sentira en sécurité et en confiance.

2) Le jeu libre et les ateliers

La journée est ponctuée de temps de jeux libres et d'ateliers proposés. Au quotidien, les professionnel(le)s installent des jouets en salle de jeux en fonction des attentes et des besoins du moment, selon l'âge des enfants et le climat du moment. Les jouets sont renouvelés au cours de la journée. Les enfants sont invités à participer au rangement car cela fait partie des règles de vie. Les professionnel(le)s sont présent(e)s auprès des enfants pour les accompagner dans leurs jeux par

l'observation, l'écoute et l'attention portées sur eux. Cela favorise aussi la démarche de sollicitation de l'adulte par l'enfant. L'adulte s'adapte aux différentes situations rencontrées. De même, au cours de la journée le groupe d'enfants peut être amené à être séparé dans différents espaces pour permettre de se retrouver en petits groupes.

A la crèche, une diversité de jeux et jouets sont proposés aux enfants. Chaque jeu a une fonction qui lui est propre mais qui peut être détournée par l'enfant qui se l'approprie à sa manière.

Pour les bébés, la principale activité est la découverte de ses sens, de son corps et de son environnement proche. Il trouve à sa portée une variété de jeux pour stimuler son activité sensorielle sur des tapis d'éveil : des jouets d'éveil (hochets, balles sensorielles, petits bâtons de pluie, des livres en tissu...), des jeux de coucou caché, des jeux devant le miroir...

Pour les plus grands une variété de jeux et jouets est proposée pour répondre à leurs différents besoins : des jouets de construction (Légo, Duplo,...), des jouets d'assemblage (animaux aimantés, ..), des jouets d'encastrement, d'empilement, d'emboîtement, des jeux de faire semblant (dinette, déguisement, poupées, bricolage), des jeux symboliques qui suscitent l'imaginaire (les animaux et la ferme, les voitures et les garages...), des jeux recyclés (bassines, couvercles, bouchons, bouteilles sensorielles...).

En salle d'activités, les professionnel(le)s proposent des jeux de manipulations (transvasement de semoule, de pâtes, pâte à modeler), de motricité fine (puzzles, laçage), de construction (Légo), des jeux de société (lotos, memory, ...), des activités manuelles (peinture, coloriage, collage, découpage, gommettes...). Ces ateliers sont accompagnés de consignes au cours desquelles il n'y a pas de recherche de résultats, l'enfant doit tout d'abord prendre plaisir à faire et expérimenter. Il ne doit pas être forcé, ni se retrouver en difficulté. L'intérêt réside dans le développement de l'imaginaire et de la créativité. Ainsi, l'adulte l'encourage, le valorise et s'adapte à chacun.

Des temps de lectures et de chants sont proposés aux enfants de façon collective ou individuelle (imagiers sonores, livres jeunesse, marionnettes, comptines...). Ils permettent de ritualiser les journées, de rassembler le groupe d'enfants et d'instaurer des temps de retour au calme. Ces supports amènent l'enfant à développer son imaginaire et son langage et leur donne la possibilité d'exprimer des émotions. Les échanges dans le groupe d'enfants et aussi avec les professionnel(le)s sont favorisés.

Un espace de motricité est mis à disposition des enfants. Il comprend une piscine à balles, des modules de motricité, un tunnel. Peuvent être proposés des vélos, des motos, des pousseurs ; pour

répondre aux besoins moteurs des enfants. Dès que le temps le permet, les enfants bénéficient d'un espace extérieur adapté.

3) Les jeux extérieurs

Au sein des crèches, les enfants profitent d'une terrasse adaptée et d'un jardin ombragé, afin de répondre à leur besoin de se mouvoir au grand air. Cet extérieur comporte des jeux fixes tels que : toboggan, cabane, tunnel, ... De plus, des jouets comme des ballons, des cerceaux, des voitures, des vélos, des draisiennes sont stockés dans un abri de jardin prévu à cet effet. Lorsque le temps le permet, les enfants peuvent déjeuner et/ou goûter dehors. Au printemps, les professionnel(le)s proposent des ateliers de jardinage et une initiation au potager. L'été, les plus petits peuvent découvrir le jardin dans un parc aménagé pour eux.

Par ailleurs, dès que possible des sorties sont organisées en dehors de la crèche à l'aide de poussettes pour les non-marcheurs. En fonction du lieu dans laquelle est implantée la structure les enfants feront de nouvelles découvertes (promenades au bord de l'Autreberthe pour voir les canards, ou près des champs aux moutons, visites du marché et de la médiathèque...)

V. La socialisation de l'enfant

La famille est le premier lieu de socialisation du jeune enfant. C'est au long de ses premières années que celui-ci développera des capacités sociales. L'entrée à la crèche va lui permettre d'apprendre à vivre dans un autre groupe avec et auprès des autres.

C'est en grandissant que l'enfant va prendre conscience de lui-même et prendre conscience des autres par la suite. Tout petit, il va découvrir le monde par ces cinq sens et appréhender son corps et le sentiment d'être une personne à part entière. Puis, lorsqu'il commence à se déplacer l'enfant va jouer seul mais autour des autres. C'est donc plus tard que les enfants commencent à jouer ensemble.

Au sein des crèches Barentinoises, les enfants de tous âges grandissent ensemble dans un esprit familial. C'est un atout pour les plus jeunes car cela leur permet d'observer les plus grands et ainsi d'être stimulés. Cela favorise également la responsabilisation des enfants qui feront attention aux plus petits de même que leurs capacités relationnelles d'empathie et d'entraide.

La démarche du professionnel, va tout d'abord passer par un regard attentif porté à l'enfant pour lui donner confiance dans ses interactions. Les différents encouragements apportés par l'adulte vont valoriser l'enfant dans sa capacité à aller vers l'autre, se positionner, s'affirmer. C'est à travers la transmission des règles de vie, le respect de l'autre, le partage et le vivre ensemble que l'enfant se construit.

C'est par le partage de la vie commune que l'enfant apprend à découvrir l'autre puis trouver des solutions pour communiquer, pour se faire comprendre, pour trouver sa place dans le groupe. L'adulte l'accompagne pour gérer ses conflits (notamment les conflits de possession).

La crèche est une première approche de la vie en groupe et une transition avant l'entrée à l'école.

VI. Evénements, fêtes et partenariat

Tout au long de l'année, des temps spécifiques sont organisés en fonction du calendrier : La galette des Rois, les crêpes de la chandeleur, le Carnaval, la chasse aux œufs de Pâques, la sortie des grands de fin d'année, la visite de l'école maternelle, le goûter de départ des grands, le prix des bébés lecteurs (partenariat avec la médiathèque), l'intervention d'une animatrice spécialisée petite enfance de la médiathèque, la semaine du goût, Halloween, Noël. Tout au long de l'année, les anniversaires de chaque enfant sont fêtés.

A cela s'ajoutent chaque année, des rencontres avec les familles sous forme de réunions et/ou de portes ouvertes. Les parents des grands sont invités à visionner le film de la sortie. De plus, une fête est organisée en fin d'année scolaire sur chaque structure : les parents sont conviés à venir pour un moment de partage avec leur enfant dans la crèche qui leur est totalement ouverte. La richesse des échanges entre parents et professionnel(le)s mais aussi entre parents est certaine. Ce moment constitue une autre façon d'échanger et de se découvrir un peu plus.

Une coopérative des crèches gérée bénévolement par des agents des trois structures permet d'offrir un cadeau à l'enfant lorsque celui-ci fête son anniversaire à la crèche. De plus, des photos sont régulièrement faites dans les structures puis proposées à l'achat aux parents. Du matériel, décoration, jouets sont aussi ponctuellement achetés tout comme camescope et appareil photos. Cette coopérative fonctionne notamment par des dons des parents et par une adhésion des membres du personnel.

VI. Réflexion professionnelle

Au quotidien, chaque matin quinze minutes sont réservées à un temps d'échanges entre professionnel(le)s pour mettre en commun des informations recueillies venant des parents, de l'équipe, ou de la direction. Ce moment est nécessaire pour veiller à un accueil de qualité.

Dans les deux crèches, des représentants de parents sont élus chaque année afin de représenter les familles lors des conseils de crèche. C'est un moyen participatif pour les parents d'apporter des suggestions, des réflexions sur le fonctionnement des structures.

Trois réunions pédagogiques sont organisées chaque année rassemblant les équipes des trois structures. Ces temps de réflexion permettent d'évaluer et approfondir les méthodes de travail. De même, ces réunions sont des moyens de mettre en commun l'organisation d'évènements qui ponctuent l'année et de recevoir des informations. Durant ces journées, des temps d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) sont mis en place afin d'accompagner les équipes dans leur quotidien : intervention d'une psychologue dans chaque équipe afin d'aborder des situations professionnelles.

Des réunions entre Educatrices de Jeunes Enfants des trois structures sont organisées régulièrement en fonction des besoins et des projets. Elles permettent de faire du lien entre les établissements, d'échanger sur les pratiques professionnelles, d'établir et transmettre des valeurs communes. De plus, un travail en amont est réalisé pour préparer les différents événements qui ponctuent l'année.

La formation continue est mise à disposition annuellement au personnel et est assurée par le CNFPT (Centre National de Formation des Personnels Territoriaux).

Créées en 1977, les structures municipales barentinoises ont connu, au cours des années, différentes modifications de fonctionnement. Elles sont appelées à encore évoluer pour répondre le plus possible aux besoins des familles.

Ce projet pédagogique est donc amené à être réévalué, l'intérêt de l'enfant restera la priorité de l'équipe éducative.